

Rapport de la Commission Jeunes de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur d'échecs

1. Introduction Une transition a été assurée par le Directeur Technique de la Ligue en attendant de trouver un nouveau directeur des jeunes, Pierre Villegas. La Commission Jeunes de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) d'échecs a pour mission de promouvoir et développer la pratique du jeu d'échecs chez les jeunes de la région. Consciente des défis posés par la croissance du nombre de participants, la Ligue s'efforce d'anticiper et d'adapter son organisation pour assurer un développement équilibré et pérenne.

2. Difficultés et enjeux L'augmentation du nombre de jeunes participants a entraîné des défis organisationnels. L'instauration de qualifiés bonus pour les différents départements a contribué à cette croissance, avec un record historique de plus de 320 jeunes inscrits lors de la phase ligue. Si cette progression est une source de satisfaction, elle impose également une réflexion sur l'avenir et les ajustements nécessaires pour garantir une expérience optimale à tous.

3. Évolution des effectifs Lors de la mandature précédente, le nombre de participants était plus modeste, ce qui permettait une gestion plus souple des compétitions. Depuis le début de la mandature actuelle, la participation est passée de 210 à plus de 320 jeunes en 2024. Pour l'année 2025, les projections estiment une participation avoisinant les 400 jeunes. Cette évolution est encourageante mais soulève des questions d'organisation et de ressources. Il sera donc essentiel de faire un point et d'envisager des réformes d'ici la fin de la mandature afin d'assurer une gestion durable et efficace.

4. Question du financement Face à l'augmentation des coûts, la mise en place d'un tarif d'inscription est envisagée d'ici deux ans. Actuellement, la Ligue prend en charge l'inscription aux Championnats de France pour tous les jeunes de U08 à U20, ce qui constitue un engagement financier significatif. La Ligue veille à préserver cet engagement tout en recherchant des solutions pour assurer un équilibre budgétaire sur le long terme.

5. Perspectives pour la prochaine mandature La Ligue a souhaité renouveler la totalité de la commission et a voulu que les six directeurs des jeunes départementaux soient intégrés à celle-ci. Cette décision, appréciée et jugée légitime au regard de leur engagement, traduit une volonté de renforcer la cohérence et l'efficacité des actions menées. La gestion des effectifs croissants et la question du financement resteront des priorités, nécessitant une approche pragmatique et concertée.

6. Conclusion Le premier poste de dépense de la Ligue est la Commission Jeunes, ce qui illustre clairement l'importance accordée à la formation et au développement des jeunes joueurs. Consciente des défis à venir, la Ligue s'inscrit dans une démarche de progression et d'adaptation sur le long terme, avec pour objectif de concilier ambition sportive et gestion responsable.

Pierre Villegas

Directeur des Jeunes Ligue PACA Echecs